

SERVICE DE L'ENFANCE

RÉF : JRI/BRA

Morges, 25 juillet 2023

AFFAIRE TRAITÉE PAR : Bruno Rocha

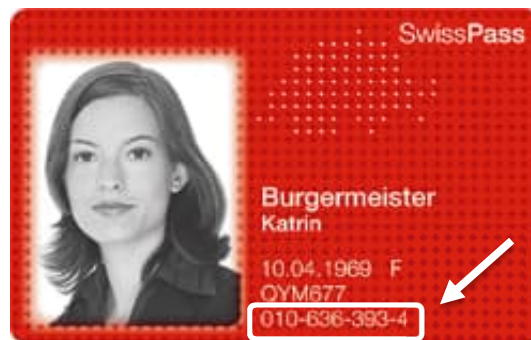
Rentrée scolaire 2023-2024 / Nouveauté concernant les bons de réduction pour les abonnements de transport

Madame, Monsieur,
Cher·ères parents,

Conformément à la politique générale des transports de la Commune, les élèves privilégient les transports publics aux déplacements en véhicule privé. Pour cela, la Ville de Morges participe, à hauteur de 30% du prix, au financement de l'abonnement annuel junior (6-25 ans) Mobilis Zone 30, pour les élèves habitant Morges et enclassé·es dans un établissement scolaire communal de la 5^e à la 11^e.

Dès la rentrée scolaire 2023-2024, en collaboration avec les TL, nous mettons en place une nouvelle procédure simplifiée pour la gestion des abonnements.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette nouvelle procédure n'est possible que si nous sommes en possession du numéro SwissPass, indiqué sur la carte de votre enfant (voir image).



Veillez trouver ci-dessous les deux cas de figure qui peuvent se présenter :

1. Élève possédant une carte SwissPass

- Nous vous prions de nous transmettre par courriel à l'adresse cve@morges.ch ou par téléphone au 021 804 15 10, le numéro SwissPass, le nom et prénom de votre enfant, ainsi que votre adresse de domicile.

2. Élève ne possédant pas d'abonnement SwissPass

- Vous devez commander gratuitement la carte SwissPass auprès d'un point de vente TL ou CFF munis d'une photo passeport récente de l'enfant ainsi que sa pièce d'identité.
- Vous nous communiquez par courriel à l'adresse cve@morges.ch ou par téléphone au 021 804 15 10, le numéro SwissPass, le nom et prénom de votre enfant, ainsi que votre adresse de domicile.

Perte de la carte SwissPass

Si votre enfant perd sa carte, un duplicata est à commander directement auprès d'une de transports publics. Les frais de CHF 30.00 seront à votre charge.

Nous vous informons que vous avez la possibilité de créer un compte client « mon espace » sur t-l.ch, ceci afin de pouvoir vérifier la validité de l'abonnement de votre enfant. D'autre part, si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs zones sur l'abonnement, cette option (**à vos frais**), est possible soit sur « mon espace » directement ou dans un centre clientèle TL, CFF ou MBC.

Tout en espérant que cette offre saura vous intéresser, nous vous adressons, Madame, Monsieur Cher·ères parents, nos salutations les meilleures.

Service de l'enfance
le chef de service



Jean-Philippe Robatti

ANNEXE(s) : ment
